



Le Puy- en-Velay : jeudi 28 mai 2015

Préavis de grève

A l'attention de :

Monsieur Le Maire du Puy-en-Velay
Et
Monsieur Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay,

Objet : Préavis de grève du mercredi 3 juin 2015 pour tous les services de la mairie et de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre organisation syndicale FO Territoriaux de la Haute-Loire appelle à la grève sur un plan local :

A partir de 00h00 le mercredi 3 juin 2015 préavis de grève reconductible pour l'ensemble des personnels de la ville du Puy en Velay statutaires et non statutaires.

Ce préavis concerne :

- L'amélioration des conditions de travail ;
- L'amélioration du dialogue social ;
- Le recrutement des agents par des emplois statutaire ;
- La revalorisation du régime indemnitaire et des salaires des agents

FO Territoriaux 43, par le biais de ce préavis apporte également son soutien aux grévistes du service de la collecte qui, depuis le mardi 26 mai 2015 défendent leurs conditions de travail fortement dégradées.

Notre organisation syndicale se tient à votre disposition pour les négociations obligatoires suite à ce préavis reconductible.

Veuillez, agréer Monsieur le Maire et Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, l'expression de notre considération distinguée.

Pour FO Territoriaux,

Section ville du Puy

TEYSSONNEYRE Christophe

Section Agglomération du Puy

MERTZ Stéphanie